

Conseil de l'arrondissement Le Sud-Ouest

Montréal, le 5 décembre 2017

Représentation en faveur du Parc de la Traite-des-Fourrures et du Parc Saint-Élisabeth suite au choix du Parc Charles-Drew dans le PTI 2018-2020 de l'arrondissement Le Sud-Ouest

Considérant que selon le Plan directeur des parcs de l'arrondissement Le Sud-Ouest, « L'arrondissement doit prioriser la restauration de plusieurs aires de jeux, à commencer par celles situées à proximité des écoles. » ;

Considérant que selon le recensement de 2011, le Village des Tanneries (secteur 82) compte plusieurs indices de défavorisation en plus d'être durement affecté par l'échangeur Turcot ;

Considérant que selon le projet du PDUES Turcot, l'action 4 du point 5.1.3 prévoit d'aménager des nouveaux parcs et bonifier l'aménagement de parcs existants, et plus spécifiquement de s'assurer que les équipements, la programmation et l'animation des espaces publics existants sont en adéquation avec les besoins des utilisateurs ;

Considérant qu'un comité de parent est déjà mobilisé et a déjà proposé des pistes de solution pour le réaménagement du Parc de la Traite-des-Fourrures dans le cadre de l'Opération populaire en aménagement ayant mené au Plan de développement populaire pour l'ouest de Saint-Henri (PDPop).

Considérant que le Parc Sainte-Élisabeth est la seule aire de jeu située à côté de l'école primaire Annexe Charlevoix et capable d'accueillir le haut potentiel de fréquentation que représente les habitations La Tannerie et le CPE de la Dame (voir Annexe 1).

Considérant que le Parc Charles-Drew figurant au PTI 2018-2020 est situé :

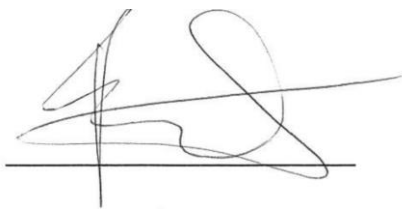
- dans un secteur peu peuplé, fortement composé d'étudiants et non de familles ;
- où les loyers sont les plus chers de Saint-Henri ;
- très près du Parc Vinet fraîchement rénové ;
- non à proximité d'une école.

La Table petite enfance-famille de Saint-Henri et Petite-Bourgogne et Solidarité Saint-Henri demande que l'arrondissement Le Sud-Ouest :

- 1. Trouve un moyen d'investir davantage et de façon plus explicite au PTI 2018-2020 dans le Parc de la Traite-des-Fourrures et le Parc Sainte-Élisabeth, et ce dès 2018 pour que les consultations et travaux puissent démarrer le plus rapidement possible étant donné que le Plan directeur des Parcs, le Plan de développement populaire pour l'ouest de Saint-Henri (PDPop) et le plan d'action de la Table petite enfance-famille convergent tous vers les mêmes objectifs.**
- 2. Intègre ces deux parcs à la version finale du PDUES Turcot et de les bonifier en aménageant particulièrement pour le Parc Sainte-Élisabeth une aire de jeu clôturée en adéquation avec les besoins des utilisateurs.**

Pour le Parc de la Traite-des-Fourrures, la Table et SSH proposent de respecter en premier lieu le processus amorcé avec le comité de parents de l'école dans l'attribution des fonds et la séquence des travaux.

Pour le Parc Sainte-Élisabeth, la Table et SSH proposent de mettre sur pied un comité formé de familles et organismes à proximité du parc qui travaillera en collaboration avec l'arrondissement Le Sud-Ouest à l'élaboration d'un plan d'aménagement, à l'image de ce qui a été fait pour les Parcs Vinet, de la Ferme-Brodie et Herb-Trawick et qui sont des exemples de réussite à la satisfaction de tous les partis.



Jean-Philippe Émond, agent de mobilisation
Pour les membres de la Table petite-enfance famille de Saint-Henri et Petite-Bourgogne



Shannon Franssen, coordinatrice Solidarité Saint-Henri

Ces recommandations sont appuyées par :

Julie Sauvageau, Présidente du conseil d'établissement (CÉ), École Saint-Zotique

Mathieu Csernel, Représentant des parents, CÉ de l'école Saint-Zotique

Line Aubin, Directrice-adjointe, Annexe Charlevoix (École Saint-Léon-de-Westmount)

Francine Vincelette, Coordonnatrice territoriale Santé publique et développement des communautés locales, CIUSSS du Centre-Sud- de-l'Île-de-Montréal

Stéphanie St-Onge, Directrice, CPE de la Dame

Patricia Agesta, Directrice, CPE Paillason

Diane Lemon, Directrice, Prévention Sud-Ouest

Pascale Fleury, Coordonnatrice régionale, éco-quartier Sud-Ouest (YMCA-PSC)

Daniel Bélanger, Directeur général, CRCS St-Zotique

Patricia Viannay, Organisatrice communautaire, POPIR-Comité Logement

Andréanne Dionne-Boulard, Coordonnatrice, Pro-Vert Sud-Ouest

Julie Mercure, Directrice, Milieu éducatif La Source

Bernard Bohmert, Directeur général, CEDA

Pierre G. Cartier, Directeur général, Corporation de l'Étincelle (St-Henri)

(voir pièces-jointes au courriel pour plus d'appuis signés à la main)

Signatures_Parcs_PTI_2018_2020_1

Signatures_Parcs_PTI_2018_2020_2

Annexe 1 : potentiel de fréquentation du Parc Sainte-Élisabeth par les enfants et les familles

